



St Gilles Gillis 



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTIONS sur base du règlement de l'appel à projet « Tous ensemble pour la propreté »

Avant de remplir le présent formulaire, veuillez lire attentivement le règlement relatif à l'appel à projet « Tous ensemble pour la propreté », et le guide des bonnes pratiques destiné aux associations. Les formulaires incomplets ou non accompagnés de leurs annexes seront irrecevables.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

En conformité avec le règlement européen 2016/679 (RGPD) relatif à la protection des données à caractère personnel et avec la réglementation belge en la matière notamment la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous communiquons les informations suivantes :

1. Le responsable du traitement des données est la commune de Saint-Gilles, Place Van Meenen 39, 1060 Saint-Gilles - Tel: +32 (0)2 536.02.11 - contact.1060@stgilles.brussels ;
2. Le délégué à la protection des données peut être contacté à l'adresse dpo@stgilles.brussels ;
3. Les données seront conservées afin d'assurer la gestion administrative du dossier ;
4. Vos données seront partagées avec les organisateurs, le jury de sélection et les autorités communales ;
5. Vos données seront conservées jusqu'à la remise du rapport final, soit jusqu'à la rupture de la convention de subvention entre les parties prenantes.

Vous disposez, à tout moment et sauf disposition contraire prévue au RGPD (notamment l'article 17 §3), d'un droit d'accès à vos données, de rectification et d'effacement de vos données, ainsi que de limitation du traitement des données vous concernant.

Toute demande relative à l'exercice de vos droits peut être introduite par courrier/courriel à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins. Service de la Propreté Publique – Place Van Meenen, 39 à 1060 Saint-Gilles – proprete.1060@stgilles.brussels.

Personne de contact pour le projet : Gloria Soton - 02 515 68 03



St Gilles Gillis 



1. INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR DE LA SUBVENTION

1.1 PERSONNE PHYSIQUE OU REPRÉSENTANT D'UNE ASSOCIATION DE FAIT

Nom et prénom :

Domicile :

Tél. /Fax :

Courriel :

Le représentant d'une association de fait (ex : comité de quartier ou club sportif) s'engagera personnellement sur le plan juridique ainsi que sous sa propre responsabilité.

1.2 PERSONNE MORALE

Dénomination sociale :

Forme juridique :

N° d'enregistrement :

Siège social :

Tél. / Fax :

Courriel :

Site Internet :

Valablement représentée par (nom, prénom et qualité) :

Domicile :

Tél. / Fax :

Courriel :

REMARQUE : Le représentant de la personne morale doit être habilité à engager juridiquement cette dernière. Une preuve de son mandat (ou des dispositions statutaires arrêtant ses pouvoirs) doit impérativement être jointe à la présente demande.

1.3 COORDONNÉES BANCAIRES

Titulaire du compte :

Nom de la banque :

Siège social :

Numéro de compte complet :

Codification IBAN (ou code BIC si non applicable) :

2. DÉCLARATION EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 31 MAI 1933 ET SES MODIFICATIONS

La présente déclaration doit reprendre les autres subsides déjà perçus et/ou demandés. L'objectif est de permettre au pouvoir subsidiant de prendre sa décision en connaissance de cause (et éviter ainsi tout multi-subventionnement non désiré).

Avez-vous déjà obtenu ou êtes-vous susceptible d'obtenir d'autres subventions auprès d'autres pouvoirs publics (Union Européenne, Etat Fédéral, Régions, Communautés, Commissions Communautaires, Provinces, Communes, OIP, ...) ? Si oui, lesquelles durant les deux années antérieures à celle-ci ?

Dans l'hypothèse où une autre demande aurait également été faite auprès de la Commune, il est également indispensable de le préciser ainsi que le service administratif auquel elle a été adressée :

<u>Année</u>	<u>Pouvoir Public</u>	<u>Montant</u>	<u>Obtenu/demandé</u>	<u>Affectation</u>

3. INFORMATIONS RELATIVES À L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

3.1 DEMANDE DE SUBSIDE DE PROJET

Description thématique du projet :

Objectifs poursuivis par le projet :

Public cible du projet :



Actions envisagées pour atteindre les objectifs :

Photos illustratives des actions envisagées :

Calendrier précis du projet :

Étapes du projet	Période de mise en œuvre

Lieu principal de l'exécution du projet :

Pour les **subsidés de projet en numéraire**, le montant du subside sollicité et sa justification :

Action	Prix unité (€)	Quantité	Total
		TOTAL	€

Pour les **subsidés de projet en non numéraire**, la nature de l'avantage sollicité et sa justification (ex : impression de documents, soutien logistique, ...) :



St Gilles Gillis 



3.2 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présente section vise l'hypothèse où il pourrait apparaître que des suppléments d'informations soient sollicités, comme par exemple de renseigner pour une personne morale un budget détaillé reprenant les recettes et les dépenses relatives à l'exercice de l'entité à subventionner en cas de demande particulièrement importante.

4. CHECK LIST DES ANNEXES

- La déclaration de l'Association de fait (en annexe) ;
- Pour les ASBL : les statuts de l'ASBL, le PV de l'AG qui valide les comptes de l'année 2022, les comptes de l'année 2022, le rapport d'activités de l'année 2022 et le budget provisionnel de l'année 2023 ;
- Le mandat pour la représentation des personnes morales ou la procuration pour les associations de fait
Pour les demandes émanant d'une ASBL, le formulaire devra être signé par le/la Président-e ou par 2 administrateurs-trices désigné-e-s dans les statuts.

Je consens au traitement de mes données à caractère personnel conformément à la Politique de confidentialité exposée ci-dessus.

Établi par :

En date du :

(Nom – Prénom – Fonction/Qualité)

Signature



Date de réception (réservé à l'administration communale) :